

de l'immigration. Un billet « ouvert », qui ne précise pas la date du retour, est généralement acceptable, mais la portion inutilisée d'un billet aller-retour sur un vol nolisé ne l'est pas. Pour prouver aux autorités que vous êtes en mesure de repartir, il vous faudra peut-être vous procurer un billet de retour coûteux, comprenant plusieurs vols en correspondance, et ce, même si votre demande de résidence est à l'étude. Un voyage imprévu au Canada, pour des raisons familiales ou personnelles, vous coûtera probablement plusieurs fois le prix du vol nolisé que vous payez habituellement.

Les avantages de la résidence permanente

Les Canadiens qui désirent vivre dans un pays où les impôts sont moins chers, qui n'ont pas l'intention de revenir régulièrement au Canada et qui peuvent se procurer une assurance-maladie adéquate peuvent envisager de se retirer définitivement à l'étranger.

Si vous contemplez un tel projet, sachez que vous devrez régulariser votre situation dans le pays d'accueil, ce qui veut dire que, au regard de la loi, vous ne serez

Si vous avez des besoins particuliers, renseignez-vous à l'avance au sujet des installations qui existent dans le pays de destination et de la façon dont les personnes ayant des besoins spéciaux y sont traitées. Vous devrez peut-être prendre des dispositions particulières pour trouver des équipements que vous tenez pour acquis au Canada. En règle générale, dans les pays développés, vous trouverez les services qu'il vous faut, mais peu de destinations offrent autant d'avantages que le Canada à cet égard. Dans certains pays, les personnes handicapées ne sont même pas censées voyager ou avoir accès aux lieux publics.

pas considéré comme un touriste. Vous pouvez devenir résident permanent ou vous faire naturaliser, ou les deux. Quel que soit votre choix, chaque option comporte des exigences et des conditions, ainsi que des conséquences que vous devriez bien connaître. Par exemple, les fonctionnaires consulaires canadiens pourraient se trouver dans l'impossibilité de vous aider en cas de difficulté.